

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 1^{er} Avril 2025

Délibération n°2025-MAIRIE-017

L'an deux mil vingt-cinq, le premier du mois d'Avril à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RAMON Guillaume, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela

Procurations : BOUNOUA Houassilla (pouvoir à Mme NARDINI Carole)

Absents excusés : DURET Laëtitia, BOUNOUA Houassilla, PRATLONG Maxime

Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, VAGNEUX Virginie

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025 M49 Assainissement

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 9

Convocation le :
20/03/2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2025 M49 Assainissement :

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à 74 905 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 83 731.45 €

Le conseil municipal approuve, le budget primitif M49 Assainissement 2025.

VOTE :

A huit voix pour

A zéro voix contre

A une abstention (Monsieur Guillaume RAMON)

Pour copie conforme

le Maire



Accusé de réception en préfecture

030-213001829-20250403-2025-MAIRIE-017-AI

Date de télétransmission : 03/04/2025

Date de réception préfecture : 03/04/2025